

Observation n°61

De : Brigitte
Envoyé : lundi 17 février 2020 18:30
À : mairie.moreac@wanadoo.fr
Objet : eoliennes de moreac

Veuillez joindre mon courrier au dossier de l'enquête publique concernant les éoliennes de Moreac à Mr Bernot.

Salutations

Brigitte Le Beller

PJ :

Le BELLER Brigitte
17 rue Charles PEGUY
56300 PONTIVY
Eoliennes de MOREAC
Le 17/02/2020 à MOREAC

Bonjour

Pour Mr Berjot Commissaire Enquêteur

Je connais bien MOREAC pour avoir ma soeur et mon frère à Kergorlaie. J'y passe beaucoup de temps dans ce lieu paisible.

Je partage leur mécontentement en voyant le projet d'ENERCON se présenter à leur porte et fenêtres.

L'acceptabilité sociale de ces usines de plus en plus hautes n'existe plus, d'ailleurs Mr Macron l'a confirmé à PAU il y a peu .

Mr LE TOULLEC de la société ENERCON et de la SEDE de KERVELLIN ayant le projet d'installer deux éoliennes de 180 m de haut et de 140 m de largeur et à seulement 570 m des habitations, a fait cavalier seul depuis 2011. Aucune concertation a eu lieu avec cette société.

L'impact sonores est certains puisque l'ARS a donné un avis défavorable à cause des dépassements. Vu dans le dossier D 9/56 art 2.1.3. Page 21 Plus la taille du rotor augmente et plus les émissions sonores sont importantes. La machine E138 (106 dB) apporte de base une contribution sonore plus importante.

Moréac a dit NON aux Eoliennes en AVRIL 2018 et ENERCON ne les a pas écoutés. Je n'irai plus voté.

Les flashes rouges puissantes ne sont plus acceptables .Je les vois de partout et il y a des projets partout malgré les refus des maires et conseil municipaux. Un clivage se crée dans la population et devient très graves.

J'aime les bêtes et les voir mourir depuis les installations d'éoliennes entre autres à NOZAY et ailleurs ou cela ne fait aucun doute. Il faudra attendre les études de l'ANSES sur la ligne de 20000 volts dans le sol, impacté avec des ondes électromagnétiques en sol Le principe de précautions s'impose, il faut refuser ce projet.

Les éoliennes sont trop près des habitations ,1500m serait un minimum et en plus elles sont de plus en plus hautes. .
Je n'irai jamais acheter une maison d'habitation à côté d'une éolienne industrielle et d'autant plus aussi puissante.

La dévaluation des habitations sera réelle surtout à moins de 1500 m comme le projet soumis à l'EP

Impossible pour moi d'accepter le projet de la SEDE de KERVELLIN présenté à l'EP Je refuse ce projet au quotidien.

Veuillez mettre un avis défavorable à ce projet de trop de ma part

Brigitte LE BELLER